



Essonne

LE CONSEIL GÉNÉRAL

Planète Collège

Vers un nouvel
univers !

Petit guide
d'entrée en 6^e
pour les enfants
et les parents



académie
Versailles

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Essonne

SAFARI
ANTHROPO
ESSENE
11000000000



Bienvenue sur la Planète Collège

Édito

À la rentrée prochaine, vous allez être nombreux à entrer au collège !

Parce que le collège est un passage important de la scolarité, **ce guide a été imaginé pour vous accompagner dans la découverte de ce nouvel univers.**

Au collège, tout est à grande échelle : plus de bâtiments, plus de salles de classe, plus d'élèves, d'adultes, de professeur-e-s... Mais aussi plus de cahiers, de livres et de matériel...

Des visages nouveaux sont là pour vous accueillir, vous orienter et vous donner des conseils.



Et il y a également de nouvelles habitudes et de nouvelles règles à appliquer pour mieux vivre ensemble.

Malgré ces changements, le collège deviendra très vite familier et sera l'un de vos principaux lieux de vie en dehors de la maison.

Lisez bien ce guide : il est fait pour être découvert en famille !

Jérôme Guedj

*Président du Conseil général
de l'Essonne*

Patrice Sac

*Président délégué en charge
de l'éducation et des collèges*

Sommaire



- **Une nouvelle équipe**
 - Pour apprendre, il en faut du monde p. 04-05
 - Demander de l'aide, ça a du bon p. 06-07
- **Un nouveau rythme**
 - On prend tout de suite les bonnes habitudes p. 08-09
- **Un nouveau lieu, de nouveaux repères**
 - Trouvez vos marques p. 10-11
- **Une nouvelle façon d'apprendre et de travailler**
 - Bien travailler, c'est du sérieux p. 12-13
- **Un nouvel équipement**
 - L'affaire est dans le sac p. 14-15
- **Le savoir-vivre ensemble**
 - Ayez la bonne attitude p. 16-17
 - C'est pas du jeu p. 18-19
- **De nouvelles activités**
 - Les activités extrascolaires p. 20-21
- **La boîte à mots-clés**
 - Allez on résume p. 22
- **Mémo** p. 23

Une nouvelle équipe

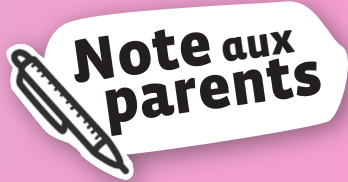
**Pour apprendre,
il en faut
du monde !**

*Dès le premier jour,
vous allez vous apercevoir
qu'il y a plus de monde
qu'à l'école primaire.
Le collège, c'est une grande
équipe enseignante avec
notamment un-e principal-e
et beaucoup de professeur-e-s.
On fait les présentations ?*

★ Le-la principal-e

C'est le chef d'établissement. Il est secondé par un-e principal-e adjoint-e. Son travail consiste à s'occuper de beaucoup de choses, notamment des emplois du temps, des professeur-e-s et des classes. Très occupé, il fait néanmoins attention à tous les élèves. Vous pouvez même prendre rendez-vous dans son bureau, en cas de besoin.





★ Les professeur-e-s

Professeur-e d'histoire, de français, de mathématiques, d'anglais... Au collège, vous n'avez plus un maître ou une maîtresse, mais un-e professeur-e différent-e pour chaque matière. Vous connaîtrez leur nom dès le premier jour de classe.

★ Le-la professeur-e principal-e

Parmi tous vos professeur-e-s, vous avez votre professeur-e principal-e. Si vous avez besoin de conseils, n'hésitez pas à aller l'interroger : c'est son rôle de répondre à toutes vos questions sur la classe.

★ Le-la délégué-e de classe et si c'était moi ?

Au début de l'année, vous allez voter pour choisir deux responsables dans votre classe : on les appelle les délégué-e-s. Être délégué, c'est l'occasion de prendre des responsabilités et d'aider les autres. S'il y a un problème, ce sont eux qui iront en parler aux professeur-e-s pour que les choses s'arrangent. C'est parfois moins intimidant de parler à un-e camarade de classe qu'à un adulte !

Pour apprendre, votre enfant est bien entouré

Les équipes du collège sont là pour accompagner votre enfant dans cette nouvelle aventure et lui donner toutes les chances de réussir. Le collège propose par exemple plusieurs dispositifs d'aide au travail, adaptés à chacun :

- En fonction du collège, divers dispositifs sont mis en place pour **l'aide aux élèves et l'accompagnement du travail personnel**, pour qu'il s'adapte aux méthodes du collège.
- **Le B2i, ou Brevet Informatique et Internet**, qui mesure ses connaissances de l'outil informatique : s'informer, se documenter, communiquer et surtout faire preuve d'esprit critique.



Une nouvelle équipe

Demander de l'aide, ça a du bon !

***Besoin de parler à quelqu'un ?
De faire le point ? Avec tout ce
monde, difficile de savoir à qui
il faut s'adresser... Rassurez-
vous, le collègue a pensé à tout.
Plusieurs personnes sont là
pour vous accompagner.***

★ Les assistant-e-s d'éducation

Quand vous n'êtes pas en classe, vous pouvez compter sur eux ! Présents pendant les récréations, les permanences, au restaurant scolaire... les assistant-e-s d'éducation sont là pour vous aider et vous conseiller.

★ Le-la conseiller-ère principal-e d'éducation

On l'appelle aussi le-la CPE. Avec les assistant-e-s d'éducation, son rôle est de veiller notamment à ce que chaque élève respecte les règles du collège. Un retard ? Une absence ? Un souci avec d'autres élèves ? C'est la personne qu'il faut voir.

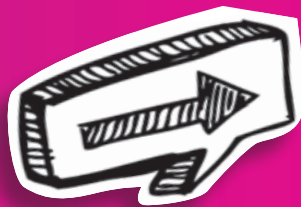


★ Le-la conseiller-ère d'orientation-psychologue

Le-la conseiller-ère d'orientation-psychologue connaît tous les métiers, toutes les écoles, les universités et les formations professionnelles. Pour y voir plus clair, demandez à aller dans son bureau, c'est la bonne personne !

★ Le-la gestionnaire

C'est la personne qui s'occupe de la gestion financière du collège, de son budget. Par exemple, il-elle reçoit les chèques pour la cantine, achète les fournitures et les manuels scolaires, ou encore fait remplacer le matériel trop usagé.



★ L'assistant-e social-e

Si vous rencontrez des difficultés personnelles, à la maison ou en classe, c'est la personne idéale pour en parler. C'est son métier, elle vous écoute et surtout, elle vous aide à trouver des solutions. Vous pouvez aller la voir sans crainte pendant la récréation ou entre les cours en prenant rendez-vous à l'avance. Elle peut aussi rencontrer vos parents si vous le souhaitez.

Note aux parents

L'équipe du collège est à votre disposition

À n'importe quel moment de l'année, les parents peuvent avoir besoin de rencontrer un membre de l'équipe. Pour prendre un rendez-vous, rien de plus simple...

Que ce soit pour une demande d'aide financière, pour parler de la scolarité

de votre enfant ou du collègue en général, il suffit d'appeler le secrétariat du collège, d'envoyer un mail ou de mettre un mot dans le cahier de correspondance de votre enfant. Vous serez immédiatement mis en contact avec le membre de l'équipe que vous souhaitez rencontrer : professeur-e principal-e, assistant-e social-e, CPE...

Une première réunion en début d'année scolaire vous permettra de rencontrer les professeur-e-s de votre enfant et de vous familiariser avec le fonctionnement du collège.

En 6^e, vos journées ne ressemblent plus à celles du CM2. Plusieurs professeur-e-s, plusieurs matières, plusieurs classes... Pas d'inquiétude, vous allez vite vous habituer ! Voici quelques astuces.

Un nouveau rythme

On prend tout de suite les bonnes habitudes !



★ **L'heure, c'est l'heure**

Attention, chaque cours commence à une heure précise. Soyez ponctuel ! Si vous avez un cours à 9 h 30, arrivez à 9 h 15. Et quand ça sonne, pas question de traîner.



★ **Un nouvel emploi du temps**

Pour vous y retrouver, rien de mieux qu'un emploi du temps ! Il indique les horaires et les salles de classe de vos différents cours. Il est fixé pour toute l'année, vous le connaîtrez très vite par cœur. Il vous permet aussi de préparer votre sac, la veille des cours pour éviter de transporter des affaires inutiles. Un conseil : laissez un double de votre emploi du temps à la maison, ça peut toujours servir et ça sera très utile pour vos parents.

★ Changement de cours, changement de classe

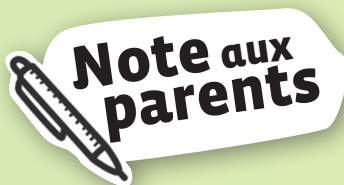
Pour chaque matière, vous aurez une salle de classe différente. Autrement dit, entre chaque cours, vous rangez vos affaires et vous allez dans la salle indiquée sur votre emploi du temps, pour retrouver le-la professeur-e qui vous attend. Ne vous en faites pas si les premiers jours vous ne savez pas où sont les salles, vous trouverez vite vos repères. Restez en groupe, ou demandez votre chemin à un adulte !

★ L'interclasse, ce n'est pas la récréation

Entre deux cours, vous avez 5 minutes maximum pour changer de salle : c'est l'interclasse, le moment de se décontracter un peu entre deux matières. Mais attention, ce n'est pas une récréation : pas question d'être en retard au cours suivant !

★ Une permanence pour travailler entre les cours

Quand vous n'avez pas cours ou qu'un-e professeur-e est absent-e, direction la salle de permanence. C'est une salle de travail où vous pouvez, par exemple, réviser, faire vos devoirs ou préparer un exposé. La salle de permanence est tenue par un-e assistant-e d'éducation, qui veille à ce que tout le monde puisse travailler au calme. Vous pourrez aussi vous rendre si besoin au Centre de Documentation et d'Information (CDI).



Pour arriver à l'heure, les transports c'est important

Le Conseil général met en place plusieurs actions pour faciliter les trajets domicile / collège. Un vrai plus pour votre organisation du quotidien.

Transports scolaires

Des circuits spéciaux de transport scolaire sont proposés à tous les collégiens du département. Ils sont mis en place dans les secteurs où n'existent pas de lignes régulières. Vous pouvez vous renseigner sur : www.essonne.fr/scolr

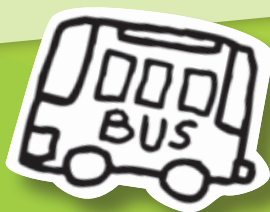
Aides aux transports

Si votre enfant utilise les transports scolaires, renseignez-vous au 0 800 603 002 (appel gratuit) ou par mail à : transportscolaire@cg91.fr

Si votre enfant prend les transports en commun (RER, train, bus), le Conseil général rembourse 50 % de la carte imagine'R ou Optile.

Les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'une prise en charge à 100 %. Vous pouvez alors vous adresser à la Maison départementale des personnes handicapées de l'Essonne (MDPHE) au 01 69 61 78 00.

Enfin, les familles des élèves boursiers ne versent que 25 €, quels que soient les titres utilisés sur les lignes régulières.



**Un nouveau lieu,
de nouveaux repères**

Trouvez vos marques !

Au début, le collègue va sûrement vous paraître grand par rapport à votre ancienne école. Rassurez-vous, vous n'êtes pas tout seul et vous allez vite trouver vos repères !



★ Le Centre de Documentation et d'Information

Pour faire plus court, on dit le CDI. C'est un peu comme une bibliothèque: on peut y aller pour lire ou faire des recherches pour un devoir. Besoin d'un coup de main ? Un-e documentaliste est toujours sur place pour vous guider. Attention, au CDI, il ne faut pas faire de bruit...

★ La salle informatique et multimédia

Dans votre collège, vous aurez une ou plusieurs salles équipées de matériel informatique pour faire des recherches, réaliser un exercice, apprendre à vous servir d'un logiciel... Certaines salles vous permettront d'accéder gratuitement à Internet. Mais attention, soyez prudents: ne donnez jamais vos noms, adresse ou téléphone à qui que ce soit sur Internet.

★ Le restaurant scolaire

Le déjeuner, c'est un moment important de la journée pour refaire le plein d'énergie et partager un moment entre copains. Au restaurant scolaire du collège, on prend son plateau et on choisit ses plats au « self service ».

À vous de composer votre menu selon vos goûts et vos envies, pourvu que ça reste équilibré !

Note aux parents

Ces lieux qui comptent

Au collège, votre enfant évolue dans de nouveaux espaces : le restaurant scolaire, le CDI ou encore l'infirmierie. Pour qu'il se repère rapidement, rien de mieux qu'un récapitulatif !

• Les avantages du restaurant scolaire

Au restaurant scolaire du collège, votre enfant pourra bénéficier d'un repas complet et équilibré, tout en passant un moment privilégié avec ses copains et copines. Vous avez peut-être droit à une aide à la restauration scolaire. Pensez à retirer un dossier au collège ou à le télécharger sur le site Internet www.essonne.fr

• L'infirmierie prend soin de votre enfant

En cas de besoin, l'infirmierie permet à

votre enfant de recevoir des soins et de prendre ses médicaments avec votre accord. Une visite médicale permet de faire le point sur l'état général de votre enfant, mais également de l'informer et de le conseiller.

• Un équipement numérique complet

Tableaux Numériques Interactifs (TNI), lecteurs DVD, ordinateurs, projecteurs vidéo, chariot multimédia mobile, tablettes... Le Conseil général de l'Essonne met tous ces équipements au service de l'éducation des enfants. Les salles multimédia, le CDI et les classes de technologie sont équipées d'un accès à Internet gratuit qui facilite les recherches de votre enfant pour ses devoirs. Un grand pas en avant qui va beaucoup l'aider dans son travail !

★ Les équipements sportifs

Salle de sport, gymnase, stade... ce sont des lieux où vous passerez du temps puisqu'au collège, vous aurez 4 heures d'Éducation Physique et Sportive (EPS) hebdomadaire. Le collège est équipé pour vous permettre de pratiquer toutes sortes d'activités : basket, volley, gymnastique, athlétisme... Il y a de quoi faire du sport comme de vrais pros !



★ L'infirmierie

Après vous être adressé au bureau de la vie scolaire, vous pouvez aller à l'infirmierie où l'on prendra soin de vous, en cas de souci de santé pendant les cours. L'infirmierie contactera vos parents pour les prévenir.

**Une nouvelle façon
d'apprendre et de travailler**

**Bien travailler,
c'est du sérieux !**

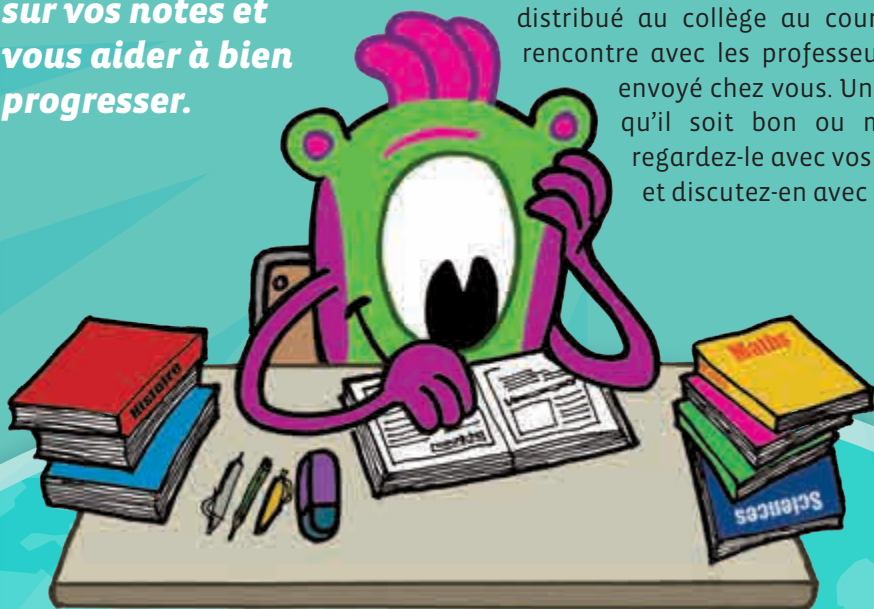
16
—
20



L'année de 6^e vous prépare à devenir autonome et à maîtriser les méthodes du collège. Pas de stress, tout est fait pour vous permettre de faire le point régulièrement sur vos notes et vous aider à bien progresser.

★ Le bulletin de notes

Tout au long de l'année, vous aurez des contrôles en classe pour voir si vous avez bien appris et compris vos cours. À la fin de chaque trimestre, vous trouverez vos notes pour chaque matière avec les appréciations de vos professeur-e-s dans votre bulletin de notes. Le bulletin trimestriel est distribué au collège au cours d'une rencontre avec les professeur-e-s ou envoyé chez vous. Un conseil, qu'il soit bon ou mauvais, regardez-le avec vos parents et discutez-en avec eux !



★ Les devoirs à la maison

Après l'école, comme au CM2, vous aurez des devoirs à la maison. Puisqu'il faut les faire, autant s'y mettre au fur et à mesure. À vous de trouver votre rythme. Le secret est de bien s'organiser et de ne pas prendre de retard. En travaillant régulièrement, tout se passera bien !

★ Le conseil de classe

Il y en a un à la fin de chaque trimestre. C'est une réunion qui regroupe votre professeur-e principal-e et tous vos professeur-e-s, ainsi que les représentant-e-s des parents d'élèves, les deux délégué-e-s de votre classe et le-la conseiller-ère principal-e d'éducation. C'est l'occasion de faire le point sur chaque élève. Avant le conseil de classe, pensez à voir votre professeur-e principal-e ou l'un-e de vos délégué-e-s de classe si besoin.

★ La vie de classe

C'est nouveau ! Au cours de l'année, vous aurez dix heures de vie de classe où vous pourrez vous exprimer sur ce qui se passe au collège. Le-la professeur-e principal-e et parfois d'autres personnes du collège vous écoutent et vous donnent des conseils : comment vous organiser, comment faire votre sac sans emporter toutes vos affaires, comment lire et comprendre les consignes...

Faisons le point



Plusieurs fois dans l'année, le collège vous permet de faire le point sur le niveau de votre enfant. L'essentiel, c'est de garder le lien avec le collège !

• Les relations parents professeur-e-s

Les réunions d'accueil et de rencontre avec les parents sont des temps importants de la relation entre le collège et les familles. Une 1^{ère} réunion a généralement lieu dès la rentrée pour vous familiariser avec l'établissement, faire connaissance avec les professeur-e-s, comprendre le programme et l'organisation de la classe. Un autre rendez-vous, en décembre ou janvier, vous permettra de rencontrer individuellement les différent-e-s enseignant-e-s.

• Les conseils de classe

Ils sont importants car ils font le point sur la scolarité et le comportement de votre enfant. L'avis général des professeur-e-s figure ensuite sur le bulletin de notes qui vous est transmis. Cela vous permet d'en discuter avec votre enfant et de prendre rendez-vous avec son-sa professeur-e principal-e si nécessaire. Le dernier conseil de classe fait un bilan de la scolarité de votre enfant et émet des propositions : soit son passage en classe supérieure, soit son redoublement. Si vous n'êtes pas d'accord avec la décision prise, le-la principal-e vous recevra pour un entretien.

Un nouvel équipement

L'affaire est dans le sac !

Cette année, vous avez plus de matières... donc plus de cahiers, de livres, de matériel scolaire. Inutile d'apporter à chaque fois toutes vos affaires en classe ! Préparez votre sac la veille et prenez seulement les affaires nécessaires pour la journée.

★ L'agenda

Comme en CM2, vous aurez un agenda pour noter vos devoirs, vos leçons et les dates des contrôles. C'est un cahier de textes amélioré. Regardez-le tous les jours. Un conseil : recopiez votre emploi du temps à l'intérieur, ce sera plus facile pour préparer vos affaires du lendemain sans vous tromper !

★ Le carnet de correspondance

Il ressemble un peu à celui que vous aviez en primaire, mais en plus complet, avec des coupons détachables pour vos absences ou vos retards. C'est là aussi que se trouvent vos autorisations de sortie. Vos parents doivent le regarder chaque soir et le signer si besoin. Ce carnet doit toujours se trouver dans votre sac et vous devez le présenter dès qu'un-e professeur-e ou un-e assistant-e d'éducation vous le demande.

★ La NumériClé 91

C'est un support pédagogique qui vous sera distribué à votre entrée au collège. La NumériClé 91 est une clé USB spéciale et personnelle dans laquelle vous trouverez plein d'infos pratiques ainsi que des logiciels éducatifs. C'est un peu comme un mini-cartable numérique ! Vos professeur-e-s vont tout vous expliquer, c'est pratique et super facile à utiliser.





Note aux parents

Livres et informatique, l'un n'empêche pas l'autre

En plus des outils indispensables que sont les fournitures scolaires et les livres, votre enfant utilisera l'informatique et Internet au collège. Des outils qui faciliteront son travail scolaire au quotidien.

- **Les fournitures et les livres scolaires**

Cahiers, classeurs, stylos, tenue de sport... la liste des fournitures scolaires vous sera donnée le jour de la rentrée scolaire ou avant. Vous avez besoin d'une aide financière ? N'hésitez pas à contacter le service d'intendance.

Les livres seront également remis à votre enfant à la rentrée. Veillez à ce qu'il en prenne soin car il devra les rendre à la fin de l'année en bon état, pour les prochains élèves.

- **L'accès à l'informatique**

Le Conseil général favorise les nouvelles techniques d'apprentissage : il met en place un accès Internet gratuit dans tous les collèges, et offre à tous les enfants entrant en 6^e une NumériClé 91.



Pour être respecté, il faut montrer l'exemple et bien se comporter avec les autres. C'est comme une formule magique... Le respect entraîne le respect.

Le savoir-vivre ensemble

Ayez la bonne attitude !



★ Le règlement intérieur

Quand on vit en groupe, il faut des règles. C'est pour ça qu'au collège, il y a un règlement intérieur. Il se trouve dans votre carnet de correspondance et vous explique les règles de vie au collège, vos droits, vos devoirs et comment vous devez vous comporter. Ces règles n'ont pas été décidées par hasard : elles permettent de bien vivre ensemble en évitant les mauvais comportements ou les injustices. Après l'avoir bien lu, vous le signerez avec vos parents et vous serez ainsi engagés à le respecter.

Note aux parents



★ Les absences

Chacune de vos absences doit être justifiée, c'est-à-dire que vous devez avoir une bonne raison, une excuse valable. Si vous êtes malade ou qu'il y a un gros souci, vos parents doivent appeler le matin de votre absence pour prévenir le collège. Ils devront ensuite indiquer le motif dans votre carnet de correspondance pour votre retour en classe.

★ Les heures de retenue

Une retenue, c'est une punition. Si vous en avez une, c'est que vous avez fait une bêtise. Dans ce cas-là, vous devrez revenir à l'école, en dehors des cours, le mercredi par exemple, pour faire une heure de travail surveillé...



★ Les retards

Arriver en retard, c'est un manque de respect envers les autres. Bien sûr, ça peut arriver, mais exceptionnellement... Dans ce cas-là, vous devez présenter votre carnet de correspondance au bureau de la vie scolaire où on vous remplira un billet de retard avant que vous vous rendiez en classe. Le soir même, vos parents devront le signer.

17

Téléphone, Internet : tout n'est pas permis !

Vivre ensemble, ça commence à l'école. Le collège est le bon moment pour apprendre aux enfants à utiliser les téléphones portables et les réseaux sociaux à bon escient.

• Le téléphone portable

Si vous avez fait le choix d'en mettre un à la disposition de votre enfant, sachez qu'il est interdit de s'en servir dans l'enceinte du collège. Il devra donc être éteint avant de passer le portail de l'établissement.

Dans le cas où votre enfant ne respecterait pas cette règle, son portable lui sera confisqué. Il vous sera ensuite restitué en main propre. À vous de bien le lui expliquer.

• Internet et les réseaux sociaux

Attention, Internet est un outil formidable pour s'informer et échanger, mais avec les enfants, il faut rester très vigilant. Un conseil, rappelez à votre enfant quelques règles importantes : ne rien écrire de personnel ou d'intime, ne pas diffuser de photos personnelles, ne pas utiliser les réseaux sociaux pour s'en prendre à un autre élève ou critiquer un-e professeur-e...

Au collège, comme en primaire, il y a toujours des élèves qui ont de mauvaises idées. Soyez vigilants et évitez les situations et les jeux qui peuvent avoir des conséquences graves. Dès que vous ressentez de la violence envers vous ou les autres, alertez un adulte.

**Le savoir-vivre
ensemble**

**C'est pas
du jeu !**



★ Gare aux « jeux » de bagarre

Dans les « jeux » de bagarre, vous pouvez facilement vous blesser. En plus, il y a toujours un enfant qui ne s'amuse pas et souffre, même s'il n'ose pas le dire. Un vrai jeu, c'est un jeu où tout le monde s'amuse ! Alors, dès qu'on vous propose ou qu'on vous pousse à participer à un jeu qui vous paraît un peu bizarre ou dangereux, n'acceptez jamais d'y participer et allez tout de suite prévenir un adulte ! Ne vous laissez pas piéger. Ce n'est pas une trahison de dire non et d'alerter les autres. C'est grandir, devenir responsable et éviter le pire.





Note aux parents

Halte à la violence

Pour grandir et faire sa place au collège comme dans la société, les enfants doivent savoir faire la part des choses. Méchanceté, racket, agression... aucun enfant ne doit en être victime.

• Racket : prévenez les risques

En 6^e, les enfants redeviennent les « petits » du collège. Parfois, des « grands » peuvent les intimider ou les menacer pour leur voler quelque chose. C'est de la maltraitance. Le racket est puni par la loi. Vous devez alerter le-la CPE ou

le-la principal-e, ce sont eux qui se chargeront de convoquer le ou les coupables et de les sanctionner. Vous devez aussi porter plainte au commissariat avec votre enfant.

• Votre enfant a des droits

Votre enfant doit connaître ses droits et se sentir entouré. Gardez le dialogue avec lui. Il est essentiel qu'il puisse se confier à vous, vous dire la vérité même s'il a peur des représailles, et que vous puissiez intervenir sans tarder.

★ Attention aux « jeux » dangereux

On a dû déjà vous parler du « jeu » du pendu, de la tomate, de la canette... Ce ne sont pas des jeux ! Ce sont des expériences dangereuses et violentes qui peuvent entraîner des catastrophes. Dans le « jeu » du foulard, vous pouvez vous évanouir, vous retrouver dans le coma, être paralysé à vie et parfois, c'est encore plus grave. Faire comme les copains et risquer sa vie, ce n'est pas drôle.



★ Parlez-en

Si un-e collégien-ne vous traite mal, que vous vous retrouvez dans des situations délicates, que vous assistez à une bagarre ou qu'on vous maltraite, allez tout de suite en parler au CPE, à un-e assistant-e d'éducation, à un-e des délégué-e-s de votre classe ou à votre meilleur-e ami-e. Ne restez surtout pas seul et confiez-vous plutôt à un adulte qui agira tout de suite. Personne n'a le droit de se moquer de vous, de vous obliger à faire une bêtise, de vous faire peur pour vous prendre un objet qui vous appartient. Il ne faut pas se taire ! Si on vous menace ou que vous voyez que des grands attaquent un plus faible, dites-le, même si c'est difficile. Les adultes et la loi sont là pour vous défendre.

Il y a toujours un temps pour travailler, un temps pour s'amuser et parfois les deux en même temps ! Le collège, ce n'est pas uniquement des cours et des leçons en classe. On va vous proposer des sorties, des activités, des ateliers, des voyages... Une autre façon d'apprendre et de faire des projets !

De nouvelles activités

Les activités extrascolaires



★ Hop, on se cultive

Théâtre, peinture, chorale, astronomie, journalisme... Découvrez des choses étonnantes grâce aux clubs et aux associations créés et animés dans votre collège par des professeur-e-s ou des parents d'élèves. Écrire un journal, apprendre une nouvelle langue étrangère et partir en voyage organisé, monter un spectacle... ce n'est que le début de l'aventure ! À vous de choisir ce qui vous plaît !

★ Le sport, c'est la santé

Avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), vous allez pouvoir pratiquer de nombreuses activités sportives, le soir après les cours ou le mercredi. C'est le moment de faire le sport dont vous rêvez, passer un moment entre copains et copines ou tout simplement de vous dépenser.



Note aux parents

Changez-leur les idées

Pour l'aider à devenir adolescent, il est essentiel de ne pas limiter votre enfant à l'environnement familial et scolaire et de favoriser la pratique d'activités en dehors de l'école. Cela permet à votre enfant de s'épanouir et de découvrir de nouvelles choses, de nouvelles personnes. Un conseil : ne lui imposez pas une activité qui ne lui plaît pas.

• L'Essonne s'active pour vos enfants

En Essonne, de nombreuses initiatives favorisent l'épanouissement personnel et en collectivité de votre enfant. Des aides financières existent, comme le Fonds social des collèges : pour en bénéficier, il suffit de vous adresser au service d'intendance.

• Des aides pour les actions éducatives

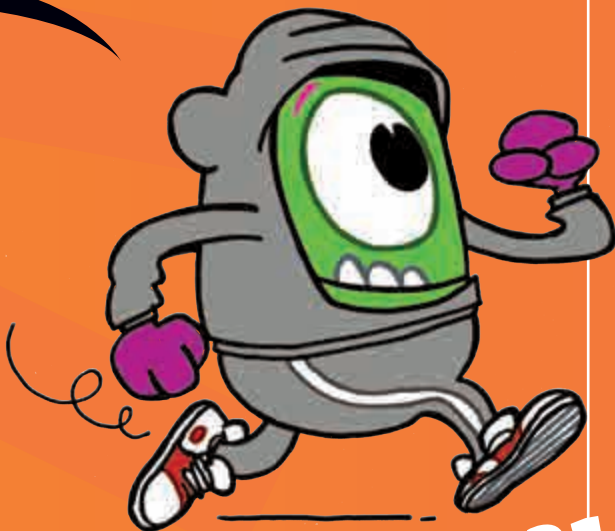
Le Conseil général subventionne des actions éducatives mises en place par les collèges, comme le dispositif « Collégien citoyen » qui soutient principalement les projets d'éveil aux enjeux du monde extérieur.

• Pensez à la médiathèque de votre ville

L'inscription est souvent gratuite et votre enfant pourra y trouver des livres, des CD, des DVD... en fonction de ses goûts et de ses envies. Sur place, un personnel spécialisé est là pour le conseiller. De nombreuses communes proposent des spectacles et des séances de cinéma pour les jeunes : renseignez-vous auprès de votre mairie.

★ On sort avec le collègue

Il est probable que votre collègue organise une ou plusieurs sorties scolaires pendant l'année. Visite d'un château ou d'un musée, spectacle, cinéma... ces sorties sont généralement liées à des thèmes que vous aborderez avec un-e professeur-e. Une autre manière d'apprendre et de se cultiver !



La boîte à mots-clés

Allez on résume !



**Assistant-e
d'éducation**

Adulte encadrant les élèves en salle de permanence, pendant les récréations ou le déjeuner (p. 6)

B2i

Brevet Informatique et Internet (p. 5)

**Carnet de
correspondance**

Carnet contenant toutes les informations du collège, l'emploi du temps, les coupons pour les absences et les retards, les mots des professeur-e-s... (p. 14)

CDI

Centre de Documentation et d'Information (p. 10)

COP

Conseiller-ère d'Orientation-Psychologue (p. 7)

Conseil de classe

Réunion trimestrielle pour faire le point sur les notes et le comportement de chaque élève (p. 13)

CPE

Conseiller-ère Principal-e d'Éducation (p. 7)

Délégué-e de classe

Élève représentant la classe (p. 5)

EPS

Éducation Physique et Sportive (p. 11)

Interclasse

Intervalle de temps entre deux cours (p. 9)

NumériClé 91

C'est une clé USB personnelle distribuée par le Conseil général de l'Essonne, contenant des logiciels éducatifs et des informations pratiques. C'est un « cartable » numérique (p. 14)

Racket

Si un-e élève vous menace pour vous prendre vos affaires personnelles (argent, trousse, nourriture...), il s'agit de racket et c'est puni par la loi (p. 19)

Salle de permanence

Salle de travail où vous devez aller quand vous n'avez pas cours (p. 9)

UNSS

Union Nationale du Sport Scolaire (p. 20)

Vie de classe

Réunion régulière des élèves et du professeur-e principal-e durant laquelle vous pouvez vous exprimer sur ce qui se passe en classe (p. 13)

Les numéros utiles

Police **17**

Pompiers **18**

Samu **15**

Appel d'urgence européen..... **112**

SOS médecins **3624**

Fil santé jeunes
0 800 235 236

Jeunes violence écoute
0 800 202 223

Drogue info service
0 800 23 13 13

Enfance maltraitée
0 800 05 41 41



Mémo :

Les sites Internet utiles

Le Conseil général
de l'Essonne
www.essonne.fr

Direction des services
départementaux de
l'Éducation nationale
Essonne
[www.ac-versailles.fr/
dsden91](http://www.ac-versailles.fr/dsden91)

MES NUMÉROS PERSO

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le calendrier scolaire

Rentrée	mardi 4 septembre 2012
Toussaint	du 27 octobre au 7 novembre 2012
Noël	du 22 décembre 2012 au 6 janvier 2013
Hiver	du 2 au 17 mars 2013
Printemps	du 27 avril au 12 mai 2013
Vacances d'été	jeudi 4 juillet 2013



Conseil général
de l'Essonne
Boulevard de France
91012 Évry Cedex
essonne.fr

